Comment acquérir la méthodo

Par **juriste questionneuse**, le **08/09/2018** à **22:19**

Bonsoir!

Bon... Je viens de rentrer en fac de droit (logique) mais je commence vraiment à stresser. Un peu perdu dans les cours, maintenant c'est les TD qui me font peur. Est-ce-que vous avez des conseils pour ne pas se louper (hormis assister à tout les cours), des sites qui expliquent comment faire une dissertation ou faire un commentaire d'arrêt, ou même des ouvrages je suis preneuse!

Bonne soirée et merci d'avance!

Par **Yzah**, le **09/09/2018** à **01:09**

Salut

Comme toi j'ai fait ma pré-rentrée ce vendredi là et je découvre absolument tout.

Cette pré-rentrée (présentation de l'université, des cours, du déroulement de l'année) m'a au contraire rassurée. J'avais déjà épluché toutes les rubriques de lectures, méthodologie et conseils de ce site.

La semaine prochaine, je n'ai pas de TD seulement les CM le matin et je compte en profiter pour bien me lancer. Présence en cours le matin, apprentissage et relecture des cours l'après-midi.

Tout ça pour te dire que tu n'es pas seule, ça va bien se passer. Pose tes questions à tes profs, sur ce forum. Suis bien les conseils donnés et y a pas de raison que ça ne fonctionne pas.

Bon week-end

Par **LouisDD**, le **09/09/2018** à **10:03**

Salut

Qu’entends-tu en disant être déjà perdu dans tes cours ?

Pour les TD en effet comme Yzha le remarque la rubrique méthodologie du forum est bien fournie, notamment avec une mise à jour toute récente du commentaire d’arrêt par marianne76

Cependant attention car malgré une base commune, chaque professeur a ses exigences propre. Et parfois même entre un chargé de TD s’il corrige les galops d’essai et le prof les partiels... dans tout les cas renseigne toi sur la méthodologie attendue, mais normalement en TD en L1 ça devrait être fait à leur initiative, pas d’inquiétude donc.

De plus n’oublie pas qu’un certain nombre de matières (les mineures comme on les appelle généralement donc celles sans TD) peuvent faire l’objet d’un QCM, d’une ou deux questions ouvertes, d’une étude et petit commentaire de texte... les petites matières ne sont donc pas à négliger, car si de mauvaises notes dans les fondamentales peuvent s’avérer critique pour valider son année, négliger les petites matières peut tout autant l’être.

À toi donc de trouver un équilibre entre obsession d’une perfection (perfectibilité) sur les exercices juridiques (dissertation, cas pratique, commentaire d’arrêt ou de texte...) et non négligence des petites matières...

Bonne continuation et n’hésite pas à revenir vers nous si tu as d’autres questions !

PS : j’oubliais de répondre à la question contenue dans le titre du sujet : pas de secret, la méthodologie s’apprend et se maîtrise avec la pratique!

Par **Visiteur**, le **09/09/2018** à **10:21**

Bonjour,

Comme Louis je dirais que la méthodologie s’acquière surtout en faisant des commentaires et des dissertations.

Une fois que tu as l'agencement du plan (parties de l'intro - I)A) B) II)A) B) ...)

Après tu va devoir t'entrainer et t'entrainer mais si tu n'a pas encore fait de cours tu n'auras pas de contenu à y mettre vu que tu débute.

Logiquement durant les TDs tu vas y aller crescendo. Quand tu auras vu certains points de cours, tu vas commencer par faire juste une intro puis un plan etc...
Et quand tu auras acquiert un minimum de connaissance tu vas pouvoir te lancer.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **juriste questionneuse**, le **09/09/2018** à **12:26**

Bonjour,

Tout d'abord merci beaucoup pour vos réponses.

Vos conseils vont m'aider (déjà parce que c'est rassurant), faire de la pratique, poser des questions et ne pas négliger les petites matières!

Merci, sincèrement.

Par **Clément Passe-Partout**, le **09/09/2018** à **22:26**

Bonsoir,

Pour éviter de répéter ce qui a été dit, je vais résumer la chose : exercice, exercice.

Faites le maximum de commentaire et de dissertation pour vous entrainer ! C'est primordial et c'est que comme ça que vous progresserez !

Par **juriste questionneuse**, le **09/09/2018** à **23:35**

Bonsoir Clement !

Merci de vitre réponse, je vais m'entraîner jusqu'à que ça paye!

Bonne soirée !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés